



# Dispositif de subvention pour les bâtiments d'élevage



Exemple de projet bovins viande.

Photo CDA 57

Le Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (PCEA) a pour objectif d'accompagner les exploitations agricoles du Grand Est dans leurs projets d'investissements permettant d'améliorer leur performance économique, environnementale ou sociale. Ce dispositif global recouvre toutes les filières et s'inscrit dans le Programme de développement rural Lorraine 2014-2020.

## Les bénéficiaires

Le PCEA s'adresse aux exploitants à titre principal ou secondaire. Les filières concernées pour le secteur d'élevage : les bovins, ovins, caprins, volailles, porcins, équins et canicoles.

Les partenaires financiers :

Cet appel à projets est lancé conjointement par : l'Union européenne, le Conseil régional Grand Est, l'Etat, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

## Conditions d'accès

Pour les constructions neuves la garantie décennale sur la charpente couverture doit être fournie pour la réception des travaux.

Attention, le bénéficiaire n'est pas autorisé à démarrer les travaux concernés par sa demande de subvention avant la date de son dossier complet. Un bon de commande, un devis signé, un premier versement constituent un premier acte juridique et sont considérés, à ce titre, comme un commencement d'opération.

L'accusé de réception de dossier complet ne vaut pas acceptation de financement.

Suite à la validation du dossier, l'agriculteur devra respecter les conditions d'engagement :

- maintenir son activité agricole pendant 5 ans
- maintenir l'investissement en bon état de fonctionnement pendant au moins 5 ans
- respecter les points de contrôle (points de la conditionnalité des aides PAC)

Des dispositions spécifiques (bonus d'aide) s'appliqueront dans le cas d'une installation aidée sur l'exploitation.

Où déposer votre dossier ?

Le dispositif est géré intégralement par la Direction Départementale des Territoires (DDT) qui est le guichet unique. Les dossiers complets sont à adresser à la DDT **avant le 8 septembre 2017**.

La prochaine commission de présélection aura lieu le 15 octobre 2017. Pour les constructions neuves nécessitant un permis de construire, l'accord du permis construire sera obligatoire pour présenter un dossier complet.

Le formulaire et sa notice est disponible : <http://www.grandest.fr/category/appels-a-projets-lorraine/>

**Ludovic ZIDAR, consultant**

Chambre d'agriculture de la Moselle  
Service agronomie-environnement  
Tél : 03 87 66 12 30  
[ludovic.zidar@moselle.chambagri.fr](mailto:ludovic.zidar@moselle.chambagri.fr)

# Mes P@rnelles, fête ses 10 ans au service des agriculteurs

Mes P@rnelles, utilisé aujourd'hui par près de 28.000 exploitants en France (dont près de 2.000 en Alsace/Lorraine), a été conçu par la profession.

Les Chambres d'agriculture proposent ce logiciel via internet, ce qui permet à l'agriculteur d'enregistrer ses pratiques, d'être conforme à la réglementation, d'avoir ses indicateurs technico-économiques. Les Chambres d'agriculture assurent les formations auprès des abonnés.

En 2006, les Chambres d'agriculture décident de créer un outil d'enregistrement des interventions pour les agriculteurs. L'objectif était de permettre de compiler les données relatives aux interventions réglementaires et d'imprimer des documents clairs et faciles à vérifier en cas de contrôle.

Ce n'est qu'en 2007 que le logo «Mes P@rnelles» apparaît. L'outil permet à l'agriculteur via internet de collecter les interventions réalisées mais aussi de construire son plan prévisionnel de fertilisation en s'appuyant sur des références régionales.

L'outil répond aux attentes des utilisateurs dont le nombre grandit régulièrement pour être doublé fin 2009. Pendant ces deux années l'outil se perfectionne avec la mise en place de la normalisation AGROEDI qui va permettre des échanges de données avec d'autres outils informatiques. Dans le même temps en Moselle, Mes P@rnelles devient aussi l'outil des conseillers. La Chambre d'agriculture met en place un suivi réglementaire des enregistrements phytosanitaires qui complète la prestation d'aide technique à l'épandage.

## 2010 : premier outil de saisie sur smartphone

En 2010, le nombre d'abonnés augmente de 40 % et les Chambres d'Alsace et de Lorraine s'unissent sous une même identité visuelle pour gérer et organiser la communication et l'accompagnement de plus de 910 abonnés. Nous sommes les premiers à proposer un outil de saisie sur smartphone.

En 2011, nous renforçons la qualité des contrôles des enregistrements phytosanitaires par la connexion à la base de données AGRICOMMAND, actualisée toutes les semaines.

En 2012, Mes P@rnelles devient l'outil des adhérents à la «gestion de parcelles», le suivi technico-économique du service agronomie de la Chambre d'agriculture de la Moselle.

En 2014, l'outil s'ouvre aux nouvelles technologies avec les transferts de données enregistrées par drones.

En 2015, les ETA disposent d'un outil réglementaire pour gérer les documents obligatoires à remettre aux clients. Et le module multi exploitations permet de faciliter la gestion de plusieurs exploitations pour un même utilisateur.

En 2016, Mes P@rnelles se perfectionne dans le domaine des nouvelles technologies avec la connectivité Isobus et l'intégration de données issues de nouveaux outils d'aide à la décision.

## Un outil au cœur des échanges agriculteur/conseiller

Ces dix dernières années, Mes P@rnelles n'a cessé

d'évoluer pour suivre la réglementation, répondre aux attentes des utilisateurs (agriculteurs et conseillers), participer aux évolutions technologiques, bref tenir son rang dans le monde des logiciels agricoles.

Aujourd'hui, en Alsace Lorraine, Mes P@rnelles c'est plus de 2.000 utilisateurs mais c'est surtout un outil au cœur des échanges entre l'agriculteur et son conseiller.

**Louis-Fabrice DESHAYES, consultant**

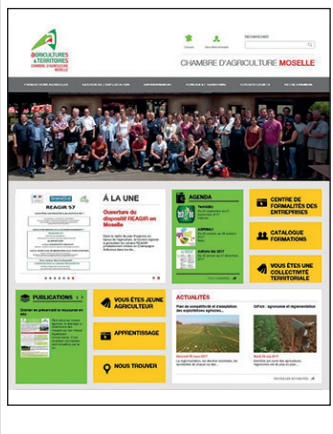
Chambre d'agriculture de la Moselle  
Service agronomie-environnement  
Tél : 03 87 66 12 44  
[louis-fabrice.deshayes@moselle.chambagri.fr](mailto:louis-fabrice.deshayes@moselle.chambagri.fr)

Avec mes p@rnelles, et mon conseiller, on forme un trio de choc !

**Mes p@rnelles**  
De la sécurité à la performance  
[mesparcelles.fr](http://mesparcelles.fr)

## Actualités

Retrouvez toutes les actualités de la Chambre d'agriculture sur [www.moselle.chambre-agriculture.fr](http://www.moselle.chambre-agriculture.fr)



## LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MOSELLE À VOTRE SERVICE

Accueil du public

A Metz, 64 avenue André Malraux

du lundi au jeudi

de 8h à 12h et de 13h à 17h

Le vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h

Dans les bureaux décentralisés, sur RDV

Morhange, 2 rue du Pratel

Tél. 03 87 66 12 30

Sarrebourg, 33 rue du Général De Gaulle

Tél. 03 87 66 04 41 (sauf le mercredi)

Nous contacter par téléphone :

Standard : 03 87 66 12 30